



Pas réponse de ma demande de naturalisation depuis mai 2011

Par moussasylla, le 23/02/2014 à 22:43

Bonsoir

J'ai déposé une demande de naturalisation depuis le 02 Mai 2011. A ce jour je ne sais si cette demande a été refusée, ajournée, ou acceptée ce qui semble curieux. Je vis en France depuis bientôt 20 ans je suis conseiller en insertion professionnelle et je travaille en CDI dans une Mission Locale en Seine Saint Denis. Je m'occupe de l'insertion des jeunes français et étrangers âgés de 16 à 25 ans, c'est une grande fierté pour moi de participer à la construction de la vie professionnelle de ces jeunes. Je fais ce boulot depuis 10 ans, je paye mes impôts, un loyer à payer comme tout le monde, alors je ne comprends pas pourquoi je n'ai pas de réponse? J'ai écrit une lettre au ministre de l'intérieur, qui m'a conseillé de contacter la préfecture de Bobigny, ce que je fais immédiatement. En Septembre dernier, je reçois une réponse de la préfecture en ces termes: "**Vous avez déposé** une demande de naturalisation le 02/05/2011 et souhaitez avoir des informations sur l'avancement de votre dossier.

La décision prise par le préfet n'a pu vous être notifiée.

En effet, j'ai expédié un courrier recommandé vous a été adressé le 10/04/2013 mais nous a été retourné avec la [/b]mention "refusé par le destinataire" **Si vous prenez de cette décision, il vous appartient de contacter le Ministère chargé des naturalisations dont je vous communique les coordonnées: Ministère de L'intérieur
Direction de la population et des migrations sous direction de l'accès à la Nationalité Française 12, rue François Le carval 44404 REZE CEDEX.**J'ai écrit aussi à cette adresse sans obtenir de réponse non plus, ma question est la suivante: Que dois-je faire?

Merci de vos réponses

Par **aguesseau**, le **24/02/2014** à **00:07**

bjr,
comment se fait-il que vous ayez refusé ce courrier recommandé ?
vous ne pouvez donc pas écrire que vous n'avez pas eu de réponse.
cdt